

gar IX d'Osroène, des Adiabéniens et des Arabes : il repousse leurs propositions<sup>1</sup>.

Dion Cassius est préteur<sup>2</sup>.

\* La province de Syrie est partagée en Syria Coele et Syria Phoenice<sup>3</sup>.

Septime-Sévère détache la Numidie de la province d'Afrique et en fait une province spéciale, gouvernée par un procureur et ayant sa capitale à Cirta<sup>4</sup>.

\* Naissance de Trebonianus Gallus<sup>5</sup>.

\* Tertullien écrit le traité *De baptismo*<sup>6</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, VIII, 43, 1; — II, 1, 2; — II, 23, 1; — VIII, 45, 1; — II, 3, 1.

195

Scapula Tertullus.

Tineius Clemens.

\* Préfet du prétoire : C. Fulvius Plautianus<sup>7</sup>.

Préfet de la ville : C. Domitius Dexter<sup>8</sup>.

Septime-Sévère prononce l'exil contre la famille de Niger et la confiscation contre ses partisans; il ravage Antioche et le soumet à l'autorité de Laodicée<sup>9</sup>.

Septime-Sévère établit son quartier général à Nisibe, dont il fait une colonie<sup>10</sup>.

Seconde ambassade des Arabes auprès de Septime-Sévère : elle échoue<sup>11</sup>.

Septime-Sévère envoie contre les Adiabéniens et les Arabes Scénites Laetus, Tib. Claudius Candidus et Tit. Sextius Lateranus<sup>12</sup>.

Septime-Sévère prend les titres d'*Arabicus* et d'*Adiabenicus*<sup>13</sup>.

Début de l'an.

Été.

Été.

Automne.

1. Dio, LXXV, 1. — WIRTH, p. 9.  
2. Dio, LXXIII, 12.  
3. MARQUARDT, I, p. 424. — En 198 d'apr. CEULENEER, p. 245, et WIRTH, p. 11. — D'apr. la *Vit. Hadr.*, 13-14, JULLIAN, *Rev. Hist.*, XIX, p. 332-333, conjecture que cette séparation avait déjà été opérée par Hadrien, mais qu'Antonin revint sur cette mesure.  
4. CEULENEER, p. 246-247.  
5. La *Chron. d'Alex.*, p. 271, lui

donne soixante-deux ans en 256.  
6. NOELDECHEN, p. 44-46 et 154.  
7. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 230.  
8. BORGHESI, IX, p. 331.  
9. Dio, LXXIV, 8. — HER., III, 4-6. — WIRTH, p. 9.  
10. CEULENEER, p. 275, n. 7.  
11. Dio, LXXV, 2. — WIRTH, p. 9.  
12. Dio, LXXV, 1. — WIRTH, p. 10.  
13. CEULENEER, p. 87.

Septime-Sévère prend le titre de *Pius*, et, le premier parmi les empereurs, il commence à prendre celui de *proconsul* sur les inscriptions<sup>1</sup>.

P. Septimius Geta, frère de Sévère, est gouverneur de Dacie<sup>2</sup>.

\* Dion Cassius écrit un ouvrage sur les songes et les présages qui annoncèrent l'empire à Septime-Sévère<sup>3</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, IX, 1, 1; — *Dig.*, XXVII, 9, 1-2.

196

C. Domitius Dexter II.

L. Valerius Messalla Thrasea Priscus.

— P.....co (ou cc)..... Fuscus (30 mai.)

\* Préfet du prétoire : C. Fulvius Plautianus<sup>4</sup>.

Préfet de la ville : C. Domitius Dexter<sup>5</sup>.

\* Tertullien écrit l'opuscule *Adversus Judaeos*<sup>6</sup>. Albinus, gouverneur de Bretagne, se fait proclamer Auguste par les légions de ce pays, avec l'appui du sénat et d'une partie des Gaules<sup>7</sup>.

Succès de Laetus, Anullinus et Probus dans l'Adiabène et le district de Singara<sup>8</sup>.

\* Marius Maximus, après trois ans de siège, prend enfin Byzance par la famine. Septime-Sévère en reçoit la nouvelle en Mésopotamie : il rend Byzance tributaire de Périnthe et fait démanteler la forteresse<sup>9</sup>.

Septime-Sévère fait proclamer par ses légions Albinus ennemi public; et Bassianus, fils de Sévère, âgé de huit ans, est nommé *Caesar* et *imperator destinatus* à Viminacium, avec les noms de M. Aurelius Antoninus<sup>10</sup>.

Déb. de l'an.  
Déb. de l'an.

Av. Juillet.

Juillet.

Octobre-novembre.

1. CAGNAT, *Cours d'Épigr. lat.*, p. 189. — CEULENEER, p. 303.  
2. C. I. L., III, 905.  
3. WIRTH, p. 54.  
4. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 200.  
5. TOMASSETTI, p. 52.  
6. NOELDECHEN, p. 46-51 et 155. On peut en reculer la date jusqu'en 195.  
7. WIRTH, p. 10. — En 195 d'apr.

JULLIAN, *Rev. Hist.*, XLI, p. 289.  
8. GUTSCHMID, *Encycl. Britann.*, XVIII, p. 605. — WIRTH, p. 10.  
9. WIRTH, p. 28-29. Au printemps d'apr. CEULENEER, p. 89, n. 2.  
10. WIRTH, p. 10. — CEULENEER, p. 96, s'appuyant sur la loi IV, 19, 1, du *Cod. Just.*, datée du 30 juin, place ce fait dans le premier semestre.

Le sénat envoie à Septime-Sévère et à Caracalla une députation pour les féliciter <sup>1</sup>.

Lupus, général de Sévère, est battu par Albinus : Sévère apprend cet échec en Pannonie <sup>2</sup>.

Le gros de l'armée de Sévère arrive en Gaule par la Rétie <sup>3</sup>.

Sévère se rend à Rome et fait déclarer Albinus ennemi public par un sénatus-consulte <sup>4</sup>.

Tertullien écrit son traité *De Spectaculis* <sup>5</sup>.

Un certain Numerianus, grammairien, va en Gaule, se fait passer pour sénateur, recrute quelques corps de troupes, et inflige des échecs à Albinus <sup>6</sup>.

Troubles en Palestine provoqués par les Juifs et les Samaritains, également hostiles à Septime-Sévère <sup>7</sup>.

Inursions des Alains en Arménie <sup>8</sup>.

Les évêques de l'Asie Mineure, contre l'avis des évêques d'Occident, du Pont et de l'Osroène, se prononcent au synode d'Éphèse pour le maintien de la Pâque au 14 nisan. Polycrate, évêque d'Éphèse, annonce au pape Victor leur résolution. Saint Irénée dissuade Victor de les excommunier <sup>9</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, IX, 41, 1; — IV, 19, 1; — *Vet. cuj. jur. Cons.*, I, 7 = *Cod. Gregor.*, II, 1, 1; — *Cod. Just.*, VI, 39, 1; — III, 15, 1; — II, 18, 1; — IV, 26, 1; — V, 4, 3; — VI, 33, 1; — VI, 54, 3; — IV, 26, 2; — VII, 32, 1; — III, 28, 2; — IV, 14, 1.

1. C. I. L., VIII, 7062.  
2. *Vit. Alb.*, 10. — *Vit. Sev.*, 9. — CEULENEER, p. 100.  
3. CEULENEER, p. 98.  
4. WIRTH, p. 10, d'apr. la *Vit. Sev.*, 10, et ECKHEL, VII, p. 175. — HER., III, 6, nie que Sévère ait passé par Rome avant de se rendre en Gaule. — Voy. SIEVERS, *Philologus*, XXVI, p. 264-264.

5. NOELDECHEN, p. 39.  
6. TILL., III, p. 45.  
7. HER., *Chron.* — WIRTH, p. 40 et 30.  
8. WIRTH, p. 36-40, d'apr. Dio, LXXV, 3. Il identifie les Scythes dont parle Dio avec les Alains.  
9. HÉPÉLÉ, I, p. 81-83.

197

T. Sextius Lateranus.

L. (C.?) Cuspius Rufinus.

Dern. mois.

Dern. mois.

Après le 10 décembre.

\* Préfet du prétoire : C. Fulvius Plautianus <sup>1</sup>.

Bataille décisive, au nord de Lyon, entre Septime-Sévère et Albinus, la première bataille à laquelle on voit Sévère assister : il est complètement vainqueur <sup>2</sup>.

Lyon est pillée par Septime-Sévère, et Albinus se tue <sup>3</sup>.

Septime-Sévère fait mettre à mort la femme et les enfants d'Albinus et ordonne de poursuivre ses partisans dans tout l'Empire <sup>4</sup>.

Candidus, lieutenant de Septime-Sévère, combat en Espagne les restes des Albinien groupés autour de L. Novius Rufus <sup>5</sup>.

La Bretagne est divisée en deux provinces, et le légat impérial remplacé par deux *praesides* <sup>6</sup>.

Tertullien écrit le traité *De Idololatria* <sup>7</sup>.

On célèbre à Lyon un sacrifice solennel pour le salut de l'empereur et de son fils Antonin (Caracalla) et pour la prospérité de la colonie lyonnaise <sup>8</sup>.

Tertullien écrit l'opuscule *Ad martyras* <sup>9</sup>.

Le sénat accorde à Caracalla les ornements impériaux <sup>10</sup>.

Septime-Sévère arrive à Rome avec toute son armée <sup>11</sup>.

\* Septime-Sévère protège les chrétiens contre la fureur du peuple de Rome <sup>12</sup>.

Septime-Sévère permet à tous les soldats de porter l'anneau d'or <sup>13</sup>.

Septime-Sévère décide que les légionnaires pourront être autorisés à vivre en dehors du

19 février.

Fin février.

Fin février.

Printemps.

Printemps.

Avril.

4 mai.

Début de l'été.

Ent. le 4 mai et le 9 juin.

2 juin.

Milieu de l'année.

Après le 2 juin.

Après le 2 juin.

1. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 230.  
2. *Vit. Sev.*, 11.  
3. Dio, LXXV, 7. — *Vit. Sev.*, 11. — HER., III, 7.  
4. *Vit. Sev.*, 10. — *Vit. Alb.*, 9.  
5. *Vit. Sev.*, 12. — WIRTH, p. 10.  
6. HER., III, 8. — WIRTH, p. 11.  
7. NOELDECHEN, p. 35.  
8. DE BOISSIEU, p. 33.

9. NOELDECHEN, p. 29.  
10. CEULENEER, p. 159.  
11. CEULENEER, p. 111.  
12. DE ROSSI, *Bull. di Arch. Crist.*, 1866, p. 49, et AUBÉ, III, p. 92-95, placent vers cette année ce fait rapporté par TERT., *Ad Scapulam*, 4.  
13. HER., III, 8.

camp avec une femme soit citoyenne soit pérégrine et à ne se rendre au camp que pour le service <sup>1</sup>.

Tertullien écrit le traité *Ad Nationes* <sup>2</sup>.

\* Tertullien écrit les opuscules *De cultu feminarum* et *De oratione* <sup>3</sup>.

Tertullien écrit l'Apologétique <sup>4</sup>.

Septime-Sévère ordonne au sénat de mettre Commode au rang des dieux; il prend le titre de frère de Commode et de fils de Marc-Aurèle. Le sénat élève à Commode une statue équestre en plein forum; les cohortes des vigiles en élèvent une à Commode et à Sévère sur le forum de Trajan, et l'Espagne, la Syrie, l'Afrique, multiplient les monuments en l'honneur de Commode <sup>5</sup>.

Septime-Sévère, à l'aide de la correspondance d'Albinus et des délations d'un certain Julianus, fait mettre en accusation soixante-quatre sénateurs: vingt-neuf sont punis de mort, parmi lesquels Sulpicianus, beau-père de Pertinax. L'athlète Narcisse, meurtrier de Commode, est livré aux lions <sup>6</sup>.

Septime-Sévère quitte Rome, appelé en Orient par la guerre des Parthes <sup>7</sup>.

Septime-Sévère aborde en Syrie et arrive devant Nisibe, où Laetus est assiégé par les Parthes: Vologasos IV se retire <sup>8</sup>.

Abgar IX, roi de l'Osroène, s'allie à Septime-Sé-

Entre fév. et l'automne.

Pas apr. la fin de l'été.

Fin de l'été.

Ent. juin et l'automne.

Ent. juin et l'automne.

Av. l'aut.

Automne.

Fin de l'an.

1. Cet acte de Sévère, rapporté par HER., III, 8, mais peu conciliable avec la *Vit. Macr.*, 12, est admis et ainsi interprété par MISPOULET, *Rev. de Philol.*, 1884, p. 121.

2. NOELDECHEN, p. 25.

3. NOELDECHEN, p. 40-43 et 155.

4. NOELDECHEN, p. 25. — La date que donne Aubé, III, p. 194: « pas avant la fin de 198 », repose sur la chronologie jadis adoptée pour le martyre des Scillitains et que Aubé lui-même a plus tard corrigée dans un travail spécial (voy. ci-dessus, p. 230, n. 2).

5. DIO, LXXV, 7. — CEULENEER, p. 107-109. — D'après C. I. G., 2878, il semble que dès 195 Septime-Sévère s'attribuait Marc-Aurèle comme père adoptif (voy. HERTZBERG, II, p. 425).

6. *Vit. Sev.*, 13-14.

7. HERZOG, II, p. 448, n. 1. — WIRTH, p. 11. — D'apr. SEEVERS, *Philologus*, XXVI, p. 266, MOMMSEN, *H<sup>re</sup> Romaine*, X, p. 252, et GUTSCHMID, *Encycl. Britann.*, XVIII, p. 605, la seconde guerre parthique ne commence qu'en 198, après une année de séjour de Sévère à Rome.

8. DIO, LXXV, 9. — CEULENEER, p. 115.

vère, prend le nom de Septimius et lui donne ses deux fils en otage, avec un certain nombre d'archers <sup>1</sup>.

Caracalla est admis dans le collège des pontifes <sup>2</sup>.

Les Méates et les Calédoniens, peuplades de Bretagne au-delà des murs d'Hadrien et d'Antonin, profitent de l'éloignement des légions romaines pour forcer Virius Lupus, gouverneur de Bretagne, d'acheter la paix à prix d'argent <sup>3</sup>.

\* Élection d'Agrippinus, premier évêque de Carthage <sup>4</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, II, 11, 1; — II, 19, 2; — VIII, 17, 1; — V, 25, 4; — V, 47, 1; — VII, 4, 1; — V, 54, 1; — VI, 49, 1; — VIII, 16, 1; — V, 48, 1; — III, 26, 1; — VI, 50, 1; — IV, 15, 1; — III, 28, 3; — II, 30, 1; — VI, 50, 2; — IX, 9, 1; — VI, 37, 2; — IV, 30, 1; — VIII, 32, 1; — III, 36, 1; — II, 50, 1; — VI, 46, 1; — II, 11, 3; — VIII, 2, 1.

**198**  
Saturninus.  
Gallus.

— Q. Anicius  
Faustus.

\* Préfet du prétoire : C. Fulvius Plautianus <sup>5</sup>.

Préfet de la ville : P. Cornelius P. f. Anullinus <sup>6</sup>.

Vologasos, fils du roi d'Arménie Sanatruce, apprenant la retraite de Vologasos IV, met bas les armes et conclut la paix avec Septime-Sévère <sup>7</sup>.

Début de l'an.

1. HER., III, 9. — CEULENEER, p. 115-116. — GUTSCHMID, *Osroène*, p. 34-35, tout en rapportant à la seconde guerre parthique cette démarche d'Abgar IX, insinue qu'Hérodiën a pu se tromper et que le fait devrait peut-être trouver place en 195, lors de la première expédition de Septime-Sévère: cette conjecture est adoptée par WIRTH, p. 9.

2. CEULENEER, p. 161.

3. CEULENEER, p. 137. — 198, d'apr. TILL., III, p. 56.

4. CEULENEER, p. 211.

5. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 230.

6. BORGHESI, IX, p. 333.

7. WIRTH, p. 11. — D'apr. CEULENEER, p. 120, ces négociations, rapportées par DIO, LXXV, 9, ont lieu à la fin de la guerre. — BOISSEVAUX, *Hermès*, 1890, p. 336, rapporte ce fragment de Dio au

Septime-Sévère réprime les troubles de Judée<sup>1</sup>.  
 Caracalla est proclamé Auguste<sup>2</sup>.  
 Geta est créé César<sup>3</sup>.  
 Septime-Sévère gagne l'Euphrate, traverse Babilone et Séleucie<sup>4</sup>.  
 Ctésiphon se rend à Septime-Sévère, qui fait 100,000 prisonniers<sup>5</sup>.  
 Tyr devient métropole de la Phénicie et obtient le *jus italicum*<sup>6</sup>.  
 L'alliage introduit dans le denier arrive à 50 ou 60 %<sup>7</sup>.  
 Mort de Victor, évêque de Rome : Zéphyrin lui succède<sup>8</sup>.  
 Dio Cassius écrit ses commentaires sur la guerre civile et commence son Histoire Romaine<sup>9</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, II, 11, 4; — IV, 28, 2; — II, 38, 1; — *Cod. Grégor.*, II, 4, 1; — *Cod. Just.*, IV, 28, 3; — VI, 53, 1; — II, 41, 5.

**199**  
 P. Cornelius  
 P. f. Anullinus  
 II.  
 M. Aufidius  
 C. f. Fronto.

**Préfet du prétoire** : C. Fulvius Plautianus<sup>10</sup>.  
**Préfet des vigiles** : Magnus<sup>11</sup>.  
 Le sénat confirme à Geta le titre de César<sup>12</sup>.  
 \* Septime-Sévère se dirige sur la ville forte d'Atra pour en faire le siège : durant le siège, il

Déb. de l'an.  
 Av. le 3 mai.  
 2 juin \*  
 Fin été-automne.  
 Novembre.

règne de Trajan et fait de Vologasos le fils de ce Sanatruce qui fut mis à mort par Trajan.  
 1. OROS., VI, 47. — WIRTH, p. 30.  
 2. CAGNAT, *Cours d'Épigr. lat.*, p. 191. — TILL., III, p. 53, dit que le sénat lui confirma ce titre le 2 juin ou peu après. — Fin de l'été d'apr. WIRTH, p. 31-32.  
 3. CAGNAT, *Cours d'Épigr. lat.*, p. 192. — Fin de l'été d'apr. WIRTH, p. 31-32.  
 4. TILL., III, p. 54-55. — WIRTH, p. 41. — Fin de 197 d'apr. CEULENEER, p. 117-118. — Fin de l'été 199 d'apr. GUT-

SCHMID, *Gesch. Irans*, p. 152.  
 5. WIRTH, p. 41. — Premiers jours de 198 d'apr. CEULENEER, p. 118. — Hiver de 199 d'apr. GUTSCHMID, *Gesch. Irans*, p. 152.  
 6. WIRTH, p. 41. — En 201 d'apr. CEULENEER, p. 82, d. 3.  
 7. MOMMSEN-BLACAS, III, p. 30.  
 8. DOULCET, p. 232.  
 9. WIRTH, p. 54.  
 10. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 230.  
 11. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 147.  
 12. TILL., III, p. 55.

fait tuer Julius Crispus, tribun des cohortes prétoiriennes, et Laetus<sup>1</sup>.  
 \* Septime-Sévère doit lever le siège d'Atra, et la plupart de ses soldats d'Occident regagnent leur pays<sup>2</sup>.  
 Septime-Sévère prend le titre de *Parthicus Maximus*<sup>3</sup>.  
 \* Les traités de Tertullien *De testimonio animae*, *De praescriptione haereticorum*, et *Adversus Hermogenem*, sont composés vers cette époque<sup>4</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, II, 18, 3; — V, 4, 1; — IX, 9, 2; — VI, 47, 1; — III, 33, 1; — VI, 25, 1.

**200**  
 Ti. Claudius Severus [Proculus?].  
 C. Aufidius Victorinus.

**Préfets du prétoire** : C. Fulvius Plautianus, Aemilius Saturninus<sup>5</sup>.  
**Préfet des vigiles** : Magnus<sup>6</sup>.  
 \* Septime-Sévère quitte Nisibe, retourne assiéger Atra et se retire après vingt jours d'efforts<sup>7</sup>.  
 Septime-Sévère fait en Orient de nouvelles recherches contre les partisans de Niger<sup>8</sup>.  
 Plautianus fait tuer Aemilius Saturninus<sup>9</sup>.  
 \* Septime Sévère quitte la Syrie pour faire un voyage en Égypte avec Julia Domna et Caracalla : il passe par la Palestine, où il émet un édit défendant de se faire juif, rend à Pompée les honneurs funèbres au mont Caesius, et entre à Alexandrie<sup>10</sup>.

Fin de l'an.

1. WIRTH, p. 41. — CEULENEER, p. 121, dit : « vers la fin de 198 ou au début de 199. »  
 2. WIRTH, p. 41.  
 3. CAGNAT, *Cours d'Épigr. lat.*, p. 189.  
 4. Entre 197 et 200, d'apr. NOELDECHEN, p. 155.  
 5. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 230.  
 6. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 147.  
 7. CEULENEER, p. 123-124. — WIRTH, p. 41. — TILL., III, p. 58, et GUTSCHMID, *Gesch. Irans*, p. 153, placent

ce second siège avant la fin de 201.  
 8. TERT., *Apol.*, 35. — TILL., III, p. 59.  
 9. DIO, LXXV, 14.  
 10. La *Vit. Sev.*, 46-47, rattache au séjour de Sévère en Palestine l'édit contre le judaïsme. Elle place ce séjour lui-même en 202, après que Septime-Sévère a pris le consulat à Antioche; TILL., II, p. 60, adopte cette date. CEULENEER, p. 125, et WIRTH, p. 33, considèrent qu'entre janvier 202 et juin 202, date du

Mort de Galien à Rome <sup>1</sup>.

\* Mort de Pantène, directeur de l'école catéchétique d'Alexandrie : saint Clément lui succède <sup>2</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, VIII, 44, 1; — VIII, 37, 1; — VI, 2, 1; — III, 31, 2; — IV, 55, 1; — IV, 32, 3?; — II, 34, 1; — II, 36, 1; — VIII, 40, 1; — IV, 55, 2; — II, 3, 1?

**201**

L. Annius Fabianus.  
M. Nonius M. f. Arrius Mucianus.

Préfet du prétoire : C. Fulvius Plautianus <sup>3</sup>.  
Préfet de l'annone : Cl. Julianus <sup>4</sup>.

Septime-Sévère remonte le Nil, visite les Pyramides, le Sphinx, Memphis où il fait élever un temple à Bacchus, Thèbes où il fait restaurer le colosse de Memnon, qui dès lors ne se fera plus entendre; il renferme dans le tombeau d'Alexandre les livres religieux des Égyptiens, et retourne en Syrie <sup>5</sup>.

Inondation du fleuve Scirtus à Edesse : elle coûte la vie à deux mille habitants et détruit la belle église des chrétiens d'Edesse <sup>6</sup>.

Caracalla reçoit la toge virile à Antioche <sup>7</sup>.

Caracalla reçoit le surnom de *Pius* <sup>8</sup>.

Geta entre dans le collège des pontifes <sup>9</sup>.

Septime-Sévère et Caracalla reconnaissent aux habitants de Tyras (à l'emb. du Dniester), l'immunité douanière <sup>10</sup>.

Le titre de *vir perfectissimus* apparaît pour la première fois sur les inscriptions <sup>11</sup>.

Novembre.

retour de Sévère à Rome, il n'y a pas place pour un voyage d'Égypte : CEULENEER le place en 201; WIRTH, ainsi que NEUMANN, I, p. 161, à la fin de 200.

1. CL., *F. R.*, I, p. 205. — 201 d'apr. CHRIST, p. 630.

2. ZAHN, III, p. 176. — Dès 189 d'apr. TILL., *Mém.*, III, p. 650.

3. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 230.

4. HIRSCHFELD, *Philologus*, XXIX, p. 32.

5. CEULENEER, p. 126-131. — WIRTH, p. 12. — En 202 d'apr. TILL., III, p. 60.

6. ZAHN, I, p. 381. — En 202 d'apr. CEULENEER, p. 210.

7. CEULENEER, p. 161.

8. CAGNAT, *Cours d'Épigr. lat.*, p. 191.

9. CEULENEER, p. 161.

10. C. I. L., III, 781.

11. CUQ, *Études d'Épigr. jurid.*, p. 123, d'apr. C. I. L., VI, 1603.

LOIS : *Cod. Just.*, V, 38, 1; — IV, 28, 4; — V, 12, 1; — II, 18, 4.

**202**

Imp. Caesar divi M. Antonini Pii Germanici f. L. Septimius Severus Pius Pertinax Augustus Arab. Adiab. Part. max. III.

Préfet du prétoire : C. Fulvius Plautianus <sup>1</sup>.

Septime-Sévère et Caracalla prennent le consulat à Antioche <sup>2</sup>.

Septime-Sévère interdit de se convertir au christianisme ou de le propager <sup>3</sup>.

Septime-Sévère se rend par mer en Thrace et visite les camps de Mésie et de Pannonie <sup>4</sup>.

Septime-Sévère, traversant la Thrace, remarque la force athlétique du Thrace Maximin et l'admet dans la garde <sup>5</sup>.

Mort du proconsul d'Afrique Minucius Timinianus : le procurateur Hilarianus le remplace avec le *jus gladii* <sup>6</sup>.

\* Mort des martyrs de Thurburbe, entre autres Perpétue (Vibia Perpetua) et Félicité, condamnés par le procurateur Flavius Hilarianus <sup>7</sup>.

Le préfet d'Égypte, Maccius Laetus, fait décapiter Leonidas, père d'Origène <sup>8</sup>.

Septime-Sévère rentre à Rome et refuse le triomphe <sup>9</sup>.

Septime-Sévère fait abattre quelques statues de Plautianus, insolemment placées parmi celles de la famille impériale <sup>10</sup>.

1<sup>er</sup> janvier.

Avant le 7 mars.

Janv.-mars.

Janv.-mars.

Avant le 7 mars.

7 mars.

22 avril.

Vers mai.

Vers mai.

1. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 230.

2. CEULENEER, p. 131. D'après lui, et d'apr. WIRTH, p. 12, cette prise du consulat est postérieure au voyage d'Égypte; elle le précède d'apr. TILL., III, p. 60.

3. NEUMANN, I, p. 162, n. 1, d'apr. Eus., *Hist. Eccl.*, VI, 2, qui place le fait dans la dixième année de Sévère. — CEULENEER, p. 222, et WIRTH, p. 32-34, d'apr. la *Chron. d'Alex.*, p. 266, soutiennent que cet édit de persécution fut rendu à Alexandrie dès 201. — AUBÉ, III, p. 70, d'après la *Vit. Sev.*, 17 rattache au voyage de Sévère en Palestine, non seulement l'édit contre les juifs, mais même l'édit contre les chrétiens; il

place en 202 le voyage et l'édit.

4. CEULENEER, p. 131. — WIRTH, p. 12. En 203 d'apr. TILL., III, p. 64.

5. *Vit. Max.*, 3.

6. ALLARD, II, p. 107.

7. ALLARD, II, p. 96. — 202 ou 203 d'apr. NEUMANN, I, p. 171. — 203 ou 205 d'apr. TILL., *Mém.*, III, p. 641-643.

8. Eus., *Hist. Eccl.*, VI, 1. — TILL., *Mém.*, III, p. 500. — Vers 204 d'après NEUMANN, I, p. 291.

9. WIRTH, p. 12. — Fin mai 203 d'apr. TILL., III, p. 65.

10. Dio, LXXV, 16. — WIRTH, p. 12. Dio paraît nier que Plautianus ait été alors déclaré ennemi public, comme le prétend la *Vit. Sev.*, 14.

Septime-Sévère, de retour à Rome, donne des jeux magnifiques en l'honneur de ses victoires et de l'anniversaire décennal de son avènement<sup>1</sup>.

Voyage d'Abgar IX à Rome : il est reçu en grande pompe<sup>2</sup>.

Plautianus rentre en faveur auprès de Septime-Sévère, et sa fille Plautilla épouse Caracalla<sup>3</sup>.

Septime-Sévère étend à tous les Grecs de l'Égypte le privilège d'avoir un sénat, que possédaient déjà les Grecs d'Antinopolis<sup>4</sup>.

Le peuple de Carthage détruit les sépultures des chrétiens<sup>5</sup>.

Saint Clément d'Alexandrie se retire en Cappadoce auprès de l'évêque Alexandre<sup>6</sup>.

Le tarif de Zraïa est de cette année<sup>7</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, II, 3, 2; — II, 3, 3; — II, 1, 3; — III, 9, 1; — IV, 32, 3; — VII, 33, 1.

2-8 juin.

Été.

Automne.

203

C. Fulvius Plautianus II.

P. Septimius Geta II.

Préfet du prétoire : C. Fulvius Plautianus<sup>8</sup>.

Préfet de la ville : L. Fabius M. f. Cilo<sup>9</sup>.

Préfet des vigiles : C. Junius Rufinus<sup>10</sup>.

Geta reçoit la toge virile et le titre de *princeps juventutis*<sup>11</sup>.

Rufinus, proconsul d'Afrique, fait exécuter à Carthage la vierge Guddène<sup>12</sup>.

Septime-Sévère fait peut-être un voyage en Afrique<sup>13</sup>.

25 mai.

27 juin.

1. WIRTH, p. 12.

2. GUTSCHMID, *Ostroène*, p. 35. — D'apr. NEUMANN, I, p. 155, n. 2, c'est après ce voyage qu'Abgar IX se convertit au christianisme.

3. WIRTH, p. 12. — TILL., III, p. 66, place vers juin 203 le mariage de Caracalla et de Plautilla.

4. CEULENEER, p. 252, d'apr. la *Vit. Sev.*, 17.

5. TERT., *Ad Scapulam*, 3.

6. ALLARD, II, p. 142.

7. CAGNAT, *Étude sur les impôts indirects*, p. 112.

8. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 230.

9. BORGHESI, IX, p. 335.

10. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 146.

11. TILL., III, p. 66. — CEULENEER, p. 161.

12. NEUMANN, I, p. 177. — ALLARD, II, p. 128, donne la date du 18 juillet, d'apr. le martyrologe d'Adon.

13. CEULENEER, p. 133, d'apr. *RENIER. I. A.*, 69.

Le sénat fait ériger à Septime-Sévère et à ses fils, au nord-est du Forum, un arc de triomphe pour les victoires d'Orient<sup>1</sup>.

C. Fulvius Plautianus est le premier à qui les ornements consulaires soient comptés pour un consulat effectif<sup>2</sup>.

Seize soldats de la quatrième cohorte des Vigiles, dans une célèbre inscription du musée du Capitole, témoignent leur reconnaissance à Sévère et à ses fils, pour leur avoir accordé, après trois ou quatre ans de service, le *ius Quiritium* et la participation au *frumentum publicum*<sup>3</sup>.

Les hérétiques Théodotiens nomment comme évêque Natalius<sup>4</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, V, 66, 1 = *Fragm. Vat.*, 247; — *Dig.*, XXXVIII, 17, 2; — *Cod. Just.*, II, 20, 1; — II, 18, 5; — III, 8, 1; — II, 11, 6.

204

L. Fabius M. f. Cilo Septimianus

Catinius Acilianus Lepidus

Fulcinianus II.

M. Annus Flavius Libo.

Préfet du prétoire : C. Fulvius Plautianus<sup>5</sup>.

Préfet de la ville : L. Fabius M. f. Cilo<sup>6</sup>.

Tertullien écrit le traité *De Poenitentia*<sup>7</sup>.

Septime-Sévère célèbre les jeux séculaires, dont Hérodien est témoin<sup>8</sup>.

\* Naissance de Varius Avitus Bassianus (Elagabal)<sup>9</sup>.

\* Naissance de l'empereur Philippe<sup>10</sup>.

\* Oppien écrit son poème sur la pêche<sup>11</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, VI, 35, 1; — V, 62, 1;

Début de l'année.

Après le 2 juin.

Fin de l'an.

1. *C. I. L.*, VI, 1033. — CEULENEER, p. 132.

2. DIO, XLVI, 46.

3. CEULENEER, p. 153. — *C. I. L.*, VI, 220.

4. TILL., *Mém.*, III, p. 70.

5. Nous admettons, contre HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 230, qu'il n'est mort qu'en 205; voir plus bas.

6. BORGHESI, IX, p. 335.

7. NOELDECHEN, p. 59-62.

8. CENSOR., *De die nat.*, 17. — HER., III, 8.

9. D'apr. HER., VII, 3, qui lui donne quatorze ans en 218.

10. *La Chron. d'Alexandrie*, p. 270, lui donne quarante-cinq ans en 249.

11. TILL., III, p. 143.

— VIII, 13, 2; — VI, 28, 1; — IV, 2, 1; — VI, 53, 2; — V, 15, 1, — VI, 26, 2; — II, 43, 1; — VI, 53, 3; — II, 12, 3; — III, 17, 1; — V, 62, 2; — V, 68, 1; — IX, 41, 2; — VI, 2, 2; — VI, 3, 1.

205

Imp. Caesar M. Aurelius Severus Antoninus Pius Felix Augustus Arab. Adiab. Parth. max. II. P. Septimius Geta Caesar.

Préfets du prétoire : C. Fulvius Plautianus ;

— puis Maecius Laetus et Aemilius Papirianus <sup>1</sup>.

Préfet de la ville : L. Fabius M. f. Cilo <sup>2</sup>.

Préfet des vigiles : Cn. Marcius Rustius Rufinus <sup>3</sup>.

Éruption du Vésuve <sup>4</sup>.

Plautianus, préfet du prétoire et beau-père de Caracalla, est égorgé sur l'ordre de son gendre en présence de Septime-Sévère <sup>5</sup>.

\* Le sénat récompense Saturninus et Evhode, qui ont dénoncé la conspiration de Plautianus. Plautius, fils de Plautianus, et sa fille Plautilla, femme de Caracalla, sont exilés à Lipari. Caecilius Agricola, ami de Plautianus, se tue, et P. Helius Coeranus est exilé <sup>6</sup>.

Le brigand Bulla Felix commence à inquiéter l'Italie <sup>7</sup>.

Les Méates et les Calédoniens sont vaincus en Bretagne par le gouverneur L. Alfenius Senecio <sup>8</sup>. Naissance de Plotin <sup>9</sup>.

\* Les Ghassanides arrivent en Syrie et, sur l'ordre des Romains, doivent payer tribut aux Salihites <sup>10</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, II, 11, 7; — II, 11, 8;

1. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 231.  
2. BORGHESI, IX, p. 335.  
3. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 147.  
4. Dio, LXXVI, 2. — WIRTH, p. 12.  
5. Le jour est donné par la *Chron. d'Alex.*, p. 266. Elle place le fait en 203. Mais *C. I. L.*, VI, 1035, prouve que Plautianus vivait encore en 204. Aussi TILL., III, p. 603-604, et SCH., I, p. 731, n. 3,

placent en 305 la mort de Plautianus. Elle eut lieu en 204 d'apr. CEULENEER, p. 196 et DURUY, VI, p. 107, n. 1.  
6. Dio, LXXVI, 6.  
7. TILL., III, p. 76.  
8. CEULENEER, p. 137, d'apr. *C. I. L.*, VII, 269.  
9. PORPHYR., *Vit. Plot.*, 2.  
10. CAUSSIN DE PERCEVAL, II, p. 202-203.

— VIII, 44, 2; — III, 1, 1; — III, 15, 2; — I, 54, 1; — VII, 8, 1; — VIII, 25, 1; — IX, 32, 1; — VI, 3, 2; — VIII, 13, 3; — III, 33, 2; — IV, 53, 1; — *Cod. Gregor.*, X, 1, 1; — *Cod. Just.*, IX, 12, 1; — IV, 32, 5; — VI, 42, 2; — V, 53, 1; — III, 31, 3; — VII, 21, 2; — IX, 1, 2; — V, 69, 1; — VIII, 15, 2; — VI, 9, 2; — VI, 55, 1; — V, 72, 1; — *Fragm. Vat.*, 267.

206

M. Nummius Umbrius Primus M. f. Senecio Albinus.

L. Fulvius Aemilianus <sup>1</sup>.

Préfet du prétoire : Aemilius Papinianus <sup>2</sup>.

Préfet de la ville : L. Fabius M. f. Cilo <sup>3</sup>.

\* Septime-Sévère fait tuer les sénateurs Quintillus et Baebius Marcellinus et le proconsul d'Asie Apronianus <sup>4</sup>.

Septime-Sévère fait lire par Caracalla une *oratio* au sénat, sur les donations entre époux <sup>5</sup>.

\* Les traités de Tertullien *De patientia*, *Ad uxorem* et *Adversus Valentinianos*, sont composés vers cette époque <sup>6</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, V, 14, 1 ?; — VII, 53, 1; — II, 3, 4; — V, 62, 3; — VIII, 30, 1; — V, 37, 1; — VI, 3, 3; — *Dig.*, XXIV, 1, 32.

207

..... Aper.  
... Maximus.

Préfet du prétoire : Aemilius Papinianus <sup>7</sup>.

Préfet des vigiles : Cn. Marcius Rustius Rufinus <sup>8</sup>.

Bulla Felix, chef de six cents brigands, qui durant deux ans a inquiété l'Italie, est pris par la ruse et conduit devant Papinianus, qui le fait livrer aux bêtes <sup>9</sup>.

1. WIRTH, p. 54, place vers 206 le premier consulat de Dio Cassius, que BEIMAR, II, p. 1535-1540, met en 222 ou 223.  
2. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 231.  
3. BORGHESI, IX, p. 335.  
4. TILL., III, p. 75-76.  
5. *Dig.*, XXIV, 1, 32.

6. Entre 204 et 207 d'apr. NOELDECHEN, p. 155.  
7. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 231.  
8. DESSAU, *Ephem. Epigr.*, VII, p. 364.  
9. TILL., III, p. 76-77. — En 206 d'apr. WIRTH, p. 12.

Une défaite des Germains en Rétie vaut à Caracalla le surnom de *Germanicus*<sup>1</sup>.

Les troupes romaines remportent quelques avantages en Bretagne<sup>2</sup>.

\* Le *vicus* de Lambèse est déclaré municipe<sup>3</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, II, 12, 4; — VIII, 40, 2; — V, 18, 2, — VII, 2, 3; — VIII, 28, 1; — V, 37, 2; — VIII, 36, 1; — VIII, 46, 2; — V, 28, 1; — III, 36, 2; — IV, 24, 1; — II, 18, 6.

**208**

Imp. Caesar M. Aurelius Severus Antoninus Pius Felix Augustus Arab. Adiab. Parth. max. III.

P. Septimius Geta Caesar II.

Préfet du prétoire : Aemilius Papinianus<sup>4</sup>.

Préfet de la ville : L. Fabius M. f. Cilo<sup>5</sup>.

Départ de Septime-Sévère pour la Bretagne; il passe par Lyon. La tradition rattache à son séjour à Lyon un grand massacre de chrétiens<sup>6</sup>.

Septime-Sévère laisse à Geta le commandement de la province de Bretagne, envahit le pays ennemi avec Caracalla, et bat les Calédoniens<sup>7</sup>.

Naissance de Diadumenianus, fils de Maerinus<sup>8</sup>.

Naissance d'Alexandre-Sévère<sup>9</sup>.

Septime-Sévère arrive jusqu'à l'extrémité septentrionale de l'île de Bretagne<sup>10</sup>.

19 sept.<sup>6</sup>  
1<sup>er</sup> oct.<sup>8</sup>  
Hiver.

1. *Vit. Carac.*, 6. — *C. I. L.*, III, 4364; VI, 1405. — WIRTH, p. 12.

2. TILL., III, p. 77.

3. *C. I. L.*, VIII, 2611. — WILMANNSTHÉDENAT, *Bull. des Antiq. Afric.*, I, p. 199.

4. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 231.

5. BORGHESI, IX, p. 335.

6. WIRTH, p. 13. — CEULENEER, p. 138-139, place le départ de Septime-Sévère dans l'hiver de cette année. — ALLARD, II, p. 156, place à cette époque le martyre de saint Irénée, rapporté par GREG. TUR., *Hist. Franc.*, I, 27. — AUBÉ, III, p. 102, nie ce martyre, que ne mentionne pas Eusèbe.

7. DIO, LXXVI, 11-13. — WIRTH, p. 13. — D'apr. CEULENEER, p. 139, Sévère

ne commence la campagne qu'en 209.

8. Le jour est donné par la *Vit. Diadum.*, 5. — En 208 d'apr. TILL., III, p. 145; — en 209 d'apr. CL., *F. R.*, I, p. 228.

9. Le jour est marqué dans *C. I. L.*, I, p. 379. — HER., V, 3, donne à Alexandre-Sévère dix ans en 218: il est suivi par TILL., III, p. 178, CL., *F. R.*, I, p. 248, et WIRTH, p. 13. — La *Chron. d'Alex.*, p. 268, lui donne trente ans en 235, et la *Vit. Alex. Sev.*, 60, un peu plus de vingt-neuf ans; aussi RIVILLE, *La Religion sous les Sévères*, p. 237, n. 1, le fait naître en 205. — Sur la valeur de cette indication de la *Vit. Alex. Sev.*, voy. WIRTH, p. 41-42.

10. WIRTH, p. 13.

\* Tertullien écrit le premier livre du traité *Adversus Marcionem*<sup>1</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, VIII, 25, 2; — II, 11, 9; — III, 28, 4; — VI, 35, 2; — VII, 45, 1; — VIII, 13, 4; — II, 11, 10; — VI, 53, 4; — VIII, 40, 3.

**209**

[Ti. Claudius?] Pompeianus.

..... Avitus.

Préfet du prétoire : Aemilius Papinianus<sup>2</sup>.

\* Geta reçoit la puissance tribunitice avec les titres de *Pius* et *Augustus*<sup>3</sup>.

Mort de Vologasos IV, roi des Parthes: son fils Vologasos V lui succède<sup>4</sup>.

Tertullien écrit l'opuscule *De Pallio*<sup>5</sup>.

\* Mort de Sérapion, évêque d'Antioche<sup>6</sup>.

LOIS : *Cod. Just.*, VII, 62, 1; — VII, 74, 1; — VIII, 18, 1; — VII, 8, 3.

**210**

M'. Acilius Faustinus.

A. Triarius Rufinus.

Préfet du prétoire : Aemilius Papinianus<sup>7</sup>.

Préfet des vigiles : C. Julius Quintilianus<sup>8</sup>.

Septime-Sévère, après s'être fait céder par traité une partie du territoire barbare, et après avoir réparé une grande partie du mur d'Hadrien, prend le titre de *Britannicus Maximus*, donne à son fils Caracalla celui de *Britannicus*, et retourne à son quartier d'hiver à York<sup>9</sup>.

Révolte des Méates et des Calédoniens<sup>10</sup>.

Automne.

Dur. l'hiv.

1. NOELDECHEN, p. 73-75 et 156.

2. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 231.

3. Une inscription d'Athènes, *C. I. A.*, 10, datée du mois de Ποσειδεῖνος Δ, célèbre cette élévation. D'apr. DITTENBERGER, *C. I. A.*, p. 9-10, Ποσειδεῖνος Δ = novembre-décembre; d'apr. NISSEN, *Rhein. Mus.*, XL, p. 330-360, Ποσειδεῖνος Δ = fin janvier. L'élévation elle-même, qui fut faite en Bretagne, doit être placée quarante jours auparavant, c-à-d., suivant le calcul qu'on adopte,

soit en septembre-octobre 209 (DITTENBERGER, *C. I. A.*, p. 9-10), soit en décembre 208 (WIRTH, p. 13).

4. GUTSCHMID, *Gesch. Irans*, p. 154.

5. NOELDECHEN, p. 76.

6. DUCHESNE, *Les origines chrétiennes*, p. 335.

7. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 231.

8. HIRSCHFELD, *Unters.*, p. 147.

9. CEULENEER, p. 140.

10. TILL., III, p. 82.